

LOGEMENT Visite du ministre Julien Denormandie

Recycler le matériel médical pour « arrêter le gâchis »

Venu parler adaptation des logements pour anticiper le vieillissement de la population, le ministre du Logement, Julien Denormandie, a aussi entendu parler de lits médicalisés et fauteuils roulants remboursés par la Sécurité sociale sans possibilité de recyclage. Visite à suivre.

Plusieurs fourgons de genarmerie, un cortège de voitures officielles avec gyrophares, et 50 personnes pour accueillir l'invité du jour : les visites ministérielles. — nombreuses à Strasbourg — s'entourent d'un déploiement d'énergie souvent disproportionné par rapport au contenu de la visite. Mais cette fois...

« C'est génial ! », murmure Julien Denormandie en sortant d'un appartement témoin. Le ministre du Logement vient de visiter une dizaine de salles de bains adaptées, avant de rentrer dans ce T2 meublé et équipé pour qu'on puisse y vivre en fauteuil roulant.

« Est-ce que l'État nous donne un rond ? Rien ! »

« Monsieur le ministre, vous savez tout, maintenant il suffit de financer ! Est-ce que l'État nous donne un rond ? Rien ! On est contents néanmoins de vous accueillir », lui envoie à la fin de la visite, mi-rieuse mi-sérieuse, Jeannine Pinelli, la présidente du CEP-CICAT.

L'association, reconnue d'utilité publique et basée à Eckbolsheim, à côté de Strasbourg, accompagne l'adaptation de logements au handicap ou à la perte d'autonomie.

« C'est remarquable ce que vous faites. En deux ans et demi [au ministère] j'ai visité beaucoup d'endroits, et rares



Visite de salles de bains adaptées pour Julien Denormandie, ministre du Logement. Et quelques vérités qui seront peut-être suivies d'effet. Photo DNA/Jean-Christophe DORN

sont les initiatives qui répondent aussi bien à ce dont nos concitoyens ont besoin au quotidien », dit le ministre à l'équipe.

« Aujourd'hui, seulement 1,3 % des logements sont adaptés à la perte d'autonomie. En Alsace, le nombre de personnes de plus de 70 ans va doubler dans les 10 à 15 ans », insiste Frédéric Bierry, président du conseil départemental du Bas-Rhin, pour souligner la nécessité de l'engagement de l'État sur la question.

« Il y a deux priorités, poursuit Frédéric Bierry. La première : pouvoir accompagner la perte d'autonomie en l'anticipant », en changeant les baignoires en douches, par exemple, comme la démonstration en a été faite pendant la visite (le ministère du Logement travaille à un « plan salles de bains » qui prévoit d'en convertir 200 000).

« La deuxième, c'est de pouvoir accélérer les démarches quand il s'agit d'un accident », poursuit le président du Département. Tous en effet s'accordent sur ce point : quand chaque geste de chaque jour est devenu difficile, voire impossible, plusieurs mois pour pouvoir financer l'adaptation d'un logement est terriblement long.

« Pourquoi payer un fauteuil roulant neuf à chaque fois ? »

« Et il y a une troisième priorité, intervient la présidente du CEP-CICAT : le matériel médical d'occasion. » Le ministre lève la tête et le sourcil droit : « Le matériel neuf est remboursé et pas celui d'occasion, c'est ça ? » « Oui, souvent le matériel (fauteuils roulants, lits médicalisés, monte-escaliers) est jeté par les familles après le décès de la personne. C'est un gâchis d'argent public ! », reprend Frédéric Bierry.

Jeannine Pinelli donne un exemple. « Un fauteuil roulant électrique ça coûte 30 000 euros. C'est l'équivalent de trois bagnoles ! Quand on fait les évaluations, ça me donne des boutons. Pourquoi en payer un neuf à chaque fois ? Si les équipements d'occasion pouvaient être pris en charge par la Sécurité sociale et pas seulement le neuf, ça ferait une grosse économie pour la collectivité », insiste-t-elle.

« C'est un vrai sujet, je n'imaginerais pas ça du tout, leur répond Julien Denormandie. Ça mérite d'être expérimenté. J'en parlerai à Agnès Buzyn », ministre de la Santé. Peut-être sera-t-elle tentée, elle aussi, de faire venir ses voitures officielles au CEP-CICAT d'Eckbolsheim. La visite, et surtout les vérités qui l'entourent, méritent clairement le déplacement.

Anne-Camille BECKELYNCK